



près, son avance de la semaine dernière. De 6,78 pour une piastre, le 10 octobre, il a fléchi graduellement et clôture à 6,63. On attribue cette baisse, en l'absence de raisons économiques sérieuses, à la désignation de M. Thierry comme ambassadeur de France à Madrid, en remplacement de M. Geoffray. Il est bien évident que l'ancien ministre des Finances apportera, dans son nouveau poste, une volonté de rester moins indifférent que son prédécesseur à la question du change espagnol. Nous pensons, néanmoins, que le marché ferait bien de ne pas escompter trop vite les résultats de son action. La devise suédoise clôture à 2,13, au même cours que la semaine dernière, après avoir fléchi à 2,11 1/2 les 12, 13 et 15 octobre; la couronne norvégienne tombe de 1,87 à 1,82, et la couronne danoise, qui n'a été cotée que dans les trois dernières séances, finit à 1,81.

Le franc suisse enregistre, à nouveau, un léger progrès et clôture à 1,24 1/2, contre 1,24 la semaine dernière. Les crédits promis par la convention du 29 septembre ne semblent toujours pas réalisés et le marché commence à se montrer préoccupé de ce retard. Le Gouvernement français n'ayant fait, au sujet de cette opération, aucune déclaration officielle ou officieuse, on se demande si les ressources qui en doivent provenir seront portées à la Bourse ou si le Trésor les conservera pour ses propres règlements. Cette incertitude pèse sur les cours au moins autant que les besoins, qui ne paraissent guère supérieurs à ce qu'ils étaient ces temps derniers. Les maisons suisses continuent, d'ailleurs, à alimenter les offres et à s'approvisionner de francs français pour leurs paiements ultérieurs. Une dépêche de Berne annonce que des pourparlers sont entamés entre des représentants du gouvernement autrichien et certaines banques suisses, en vue de conclure une convention économique du genre de celle signée dernièrement par l'Allemagne. Il nous paraît peu probable que ces pourparlers aboutissent à un accord prochain. La question n'est pas nouvelle. Dès la conclusion de l'arrangement germano-suisse et même pendant la négociation de celui-ci, l'Autriche s'est préoccupée de réclamer du gouvernement helvétique un traitement aussi favorable que celui qui était fait à son alliée. Mais les situations ne sont pas les mêmes. Tandis que l'Allemagne avait un moyen de presser sur la Suisse en refusant ses envois de charbon et de fer ou en n'autorisant ces envois qu'à des prix très notablement majorés, les relations commerciales austro-suisses ne se prêtent pas aux mêmes précédés de discussion. La Nouvelle Presse Libre de Vienne l'a reconnu dans une série d'articles, dont le premier a été publié au début de septembre. Elle croit néanmoins qu'il serait possible de soutenir le cours de la couronne en Suisse « en escomptant les excédents normaux d'exportation du temps de paix dans les échanges avec la Confédération ». Le journal viennois propose de garantir à la Suisse, qui est un gros client de l'Autriche-Hongrie pour le sucre, les livraisons d'après-guerre à un prix inférieur aux cours des bourses de Prague et de Magdebourg à l'époque des livraisons. La perte serait supportée par les entreprises directement intéressées au cours du change suisse et à la disposition de qui seraient mis les instruments de paiement suisses résultant du crédit accordé. Les exportations futures de pétrole, de bois, de malt et de houblon pourraient peut-être faire l'objet de négociations analogues. Il est peu probable que la Suisse se laisse tenter par cette garantie... à échéance.

Le cours du rouble s'inscrit, en clôture, à 87 centimes, soit en baisse de 3 centimes par rapport au cours moyen du mercredi précédent. Le 12 octobre, la cote avait enregistré le cours de 91 1/2. Le marché de la devise russe est toujours dominé par l'incertitude et, plus que jamais, abandonné aux hasards de la spéculation. Celle-ci est peu ac-

tive sur notre place qui suit, en général, la tendance de Londres. Il paraît qu'il n'en est pas tout à fait de même sur ce dernier marché, où les manœuvres des baissiers ont provoqué, à un certain moment, en septembre, des écarts de cours dans une même séance déprimant le rouble de 340 à 430 pour 10 livres sterling. Le Bankers Magazine, de Londres, qui donne, dans son dernier numéro, quelques renseignements sur ces manœuvres, n'hésite pas à conclure que leur répétition devrait entraîner pour le marché des conditions de contrôle plus étroites. Des dépêches de Petrograd annoncent qu'un syndicat serait constitué au Japon pour le placement de valeurs russes sur le marché japonais et que des négociations sont engagées entre des groupes japonais et des représentants d'entreprises minières de l'Oural pour l'achat, par les premiers, de paquets de titres de ces entreprises.

Cours des changes de New-York sur :

Table with 7 columns: Pair, 16 juillet 1914, 18 sept. 1917, 25 sept. 1917, 2 oct. 1917, 9 oct. 1917, 16 oct. 1917. Rows: Paris, Londres, Berlin, Amsterdam.

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Table with 7 columns: Unités, 16 juillet 1914, 18 sept. 1917, 25 sept. 1917, 2 oct. 1917, 9 oct. 1917, 16 oct. 1917. Rows: Paris, Londres, Berlin, Amsterdam.

Changes sur Londres à

(Cours moyen du mardi)

Table with 6 columns: Valeurs à vue, 15 juillet 1914, 25 sept. 1917, 2 oct. 1917, 9 oct. 1917, 16 oct. 1917. Rows: Alexandrie, Petrograd, Rio-de-Janeiro, Valparaiso, Cable transfert, Bombay, Calcutta, Hong-Kong, Shanghai, Buenos-Ayres (or), Montévideô, Singapour, Yokohama.

Variations du mark à

Table with 7 columns: 4 sept. 1917, 11 sept. 1917, 18 sept. 1917, 25 sept. 1917, 2 oct. 1917, 9 oct. 1917, 16 oct. 1917. Rows: New-York (1), Amsterdam, Cours, Parité, Genève, Cours, Parité, Perte.

Le change sur Vienne à Genève est coté 41 25, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 60 72 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

Table with 7 columns: 17 avril 1917, 16 mai 1917, 16 juin 1917, 16 juillet 1917, 16 août 1917, 17 sept. 1917, 16 oct. 1917. Rows: Cours de l'or, Cours d'argent, Escompte hors banque.

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

L'activité est assez grande sur tous les fronts, mais seulement dans des actions locales. En Russie, les Allemands ont développé leur offensive maritime dans le golfe de Finlande et occupé les îles d'Esel et de Dago, dominant ainsi le golfe de Riga et toute la Baltique orientale.

En France, on a constaté une certaine agitation politique à la Chambre. Le ministre Painlevé, après une interpellation sur la politique générale, a vu voter l'ordre du jour pur et simple, auquel il s'était rallié, par une petite majorité. Mais la série des interpellations n'est pas encore épuisée.

Aucun incident nouveau ne s'est produit dans l'instruction des « scandales » en cours.

En Allemagne, le Reichstag a été ajourné au 5 décembre, sans qu'aucune des graves questions pendantes ait reçu de solution. Tous les partis sont violemment déchainés contre le chancelier, qui a déçu et mécontenté tout le monde. La crise de chancellerie est virtuellement ouverte.

Les différentes manœuvres pour la paix imaginées par les Empires centraux ayant toutes échoué, le gouvernement autrichien paraît vouloir en inaugurer une nouvelle. En effet, on annonce de Vienne que le ministère des Affaires étrangères austro-hongrois a fait une communication aux journaux autrichiens.

Dans cette communication, il est dit que le gouvernement austro-hongrois considère que les efforts en faveur de la paix faits par les Empires centraux sont aujourd'hui terminés, du moins momentanément.

Dans les cercles gouvernementaux austro-hongrois, on considère que les puissances de l'Entente ont rejeté les propositions de paix faites par l'Allemagne et l'Autriche.

En conséquence, les Empires centraux ont le droit de reviser leurs buts de guerre et leurs conditions de paix.

Le comte Czernin a, d'ailleurs, annoncé que ces conditions seraient changées si les puissances de l'Entente n'acceptaient pas de conclure la paix immédiatement.

Cette communication, faisant suite à la fameuse déclaration de M. de Kuhlmann sur l'intangibilité de l'Alsace-Lorraine, est évidemment le prélude d'une nouvelle manœuvre — ou la suite de la nouvelle orientation pangermaniste du gouvernement de Berlin.

Une dépêche de New-York annonce que le gouvernement américain mettra bientôt à l'étude le problème du rationnement des neutres européens, mais il n'est guère probable que les envois de denrées alimentaires soient autorisés avant le 1er janvier.

Les dispositions qui seront prises rendront impossible le ravitaillement de l'Allemagne.

On sait que le président Wilson a fixé au 24 octobre la « Journée de l'Emprunt de la Liberté ». Déjà les souscriptions affluent de tous côtés. Les fonctionnaires du Trésor croient pouvoir annoncer que le premier milliard de l'Emprunt a été atteint déjà la première journée.

LES EVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Malgré le temps, sous la pluie, dans les lacs de boue, nos alliés britanniques ont de nouveau attaqué, le 12 octobre, les positions allemandes au nord-est d'Ypres. C'est la huitième attaque depuis le 31 juillet dernier.

Il s'agissait pour nos alliés de se mettre au parallèle de la ligne conquise par les troupes de l'armée Anthonie, qui, le 9, avaient atteint les lisières de la forêt d'Houthulst ; mais notre infanterie n'a pas pris, à la gauche britannique, sa part de l'attaque. Notre artillerie, en revanche, a prêté une aide considérable à l'offensive de nos alliés en pilonnant énergiquement les positions allemandes de toute la région du bois d'Houthulst et de celle s'étendant jusqu'au nord de Poelcapelle.

A 5 heures 25, les troupes britanniques ont commencé à déferler sur les positions allemandes s'étendant depuis la jonction avec les troupes françaises, vers la lisière sud-est de la forêt d'Houthulst jusqu'à la voie ferrée d'Ypres à Roulers, un peu au sud de Passchendaele.

L'ennemi a opposé une résistance particulièrement acharnée sur les pentes de la crête principale, à l'ouest et à l'est de Passchendaele, c'est-à-dire à l'aile droite de l'attaque.

Le résultat de cette journée a permis à nos alliés de progresser principalement au nord de Poelcapelle et de déborder davantage la position de Passchendaele, dont les lisières ouest et sud ont été définitivement atteintes.

Le village de Wallemolen, les fermes de Woodrand, Fuerst, Meetong, et beaucoup d'autres localités et d'ouvrages bétonnés sont tombés au pouvoir des Anzacs et des Anglais. Le cimetière de Passchendaele est atteint.

Sur notre front de l'Aisne, le bombardement atteint une grande intensité, tant au nord de Vauxaillon que sur la partie centrale du Chemin des Dames et sur l'ensemble des secteurs au nord et au nord-est de Craonne. L'ennemi, inquiet, a envoyé, après une puissante concentration d'artillerie, ses troupes de choc à l'assaut de nos positions de Braye-en-Laonnois et au sud d'Ailles. Toutes ces tentatives sont restées infructueuses et ont été rejetées par nos feux de barrages et nos contre-attaques. La lutte d'artillerie est également vive au nord de Verdun et les coups de main se succèdent presque sans interruption de part et d'autre.

Le 12 octobre a commencé une offensive allemande contre les îles à l'entrée du golfe de Riga. Des débarquements ont eu lieu à l'île d'Oesel et de Dago. Si nos ennemis n'ont pu se maintenir dans la seconde, ils ont à l'heure actuelle conquis l'île d'Oesel entièrement. La garnison russe, qui se composait seulement de 5.000 hommes, a vaillamment résisté pendant cinq jours aux 20.000 hommes que lui opposait l'invasisseur. Mais la supériorité incontestable de l'artillerie de marine allemande a réduit presque à néant les batteries côtières et obligé nos alliés à reculer rapidement dans l'île de Mohn.

Aux dernières nouvelles, on annonce que les batteries du sud d'Oesel continuent à empêcher le travail des dragueurs allemands dans la passe d'Irben. On croit généralement que des contre-attaques russes sont imminentes dans le but de rejeter l'invasisseur de l'île, car de nombreuses rencontres combattues opiniâtrément.

Les forces légères de la marine russe ont également fait preuve d'un grand courage et ont dans de nombreuses rencontres combattues opiniâtrément. Pas de nouvelles importantes en ce qui concerne les fronts italien, macédonien, de Mésopotamie et de Palestine.

## QUESTIONS DU JOUR

### Ravitaillement et Production Agricole

Discussion à la Chambre des Députés

(Suite) (1)

Dans la séance du 5 octobre, plusieurs députés ont demandé des précisions que le ministre du Ravitaillement s'est empressé de leur donner.

M. Louis Dubois, député de la Seine, dans un discours plein de bon sens, a déclaré qu'il considérait les restrictions comme nécessaires, mais restrictions avec amélioration de la qualité, même si cette amélioration doit provoquer une augmentation du prix.

« Si on nous donne une farine meilleure, nous aurons un pain meilleur. Dans la région parisienne on paie le pain 50 centimes le kilogr. Représentant d'une population ouvrière, je ne verrais aucun inconvénient pour ma part — je ne parle qu'en mon nom personnel — à payer 60 centimes un pain meilleur que celui payé aujourd'hui 50 centimes. »

Après avoir successivement examiné toutes les questions soulevées par les précédents orateurs, l'honorable M. Louis Dubois a terminé son discours en invitant le ministre de l'Agriculture à exiger de ses directeurs des services agricoles départementaux moins de travail bureaucratique et plus de visites dans les centres ruraux.

Les cultivateurs ne peuvent pas facilement se déplacer, et ils ne savent pas toujours à qui ils doivent s'adresser pour obtenir tel ou tel renseignement utile à leur exploitation. Des conférences répétées et des conseils pratiques donnés sur place contribueraient puissamment à relever leur production respective.

Et M. Louis Dubois a ajouté :

« J'insiste pour que ces *missi dominici*, à côté des questions techniques, se préoccupent aussi de l'état moral des populations, qu'ils veillent, dans la mesure où ils peuvent, à ce que certains bruits décourageants ne circulent pas dans nos campagnes, à ce qu'on n'invite pas les agriculteurs, les pauvres femmes d'agriculteurs, qui peinent sur la glèbe, à abandonner le travail. On va jusqu'à leur dire qu'en produisant du blé, en produisant ce qui est nécessaire à la vie de la nation, elles prolongent la guerre.

« Il faut surveiller avec soin ces menées antipatriotiques ; il faut éclairer nos populations rurales si dévouées, qui ont consenti tant de sacrifices et qui souffrent tant à l'heure actuelle ; il faut leur montrer l'intérêt capital qu'elles ont à donner tous leurs efforts, à ajouter encore au mérite, à la gloire qu'elles ont acquise en fournissant aux tranchées, à la France, ses plus nombreux, ses plus rudes et vaillants défenseurs. (*Applaudissements.*) »

\* \*

Après M. Louis Dubois, M. Lefas et le lieutenant-colonel du Halgouet, tous les deux députés d'Ille-et-Vilaine, ont dit d'excellentes choses.

Le lieutenant-colonel du Halgouet, s'adressant à ceux de ses collègues qui se plaignent des difficultés que l'on rencontre dans les départements pour obtenir aide et secours de l'Etat, leur a fait la déclaration suivante :

« Il y a, dans chaque préfecture, les services économiques qui sont, je le répète, en contact permanent avec le ministère de l'Armement. Et lorsqu'il a fallu, pour le battage, travailler aux réparations des machines, nous nous sommes servis du même

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n<sup>o</sup> 1335 et 1336, des 5 et 12 octobre 1917.

procédé ; nous avons sollicité du préfet du département (président de l'organisme) qu'il demandât au ministère de l'Armement la licence nécessaire aux usines travaillant pour la défense nationale pour que ces réparations de machines fussent faites par des ouvriers mobilisés qui, en principe, doivent tout leur temps à la défense nationale.

« Et il a été reconnu sans la moindre difficulté que la réparation des machines à battre constituait un travail de défense nationale. »

L'honorable député de Redon faisait ainsi allusion aux *Comités d'action économique* régionaux et départementaux, dont les lecteurs de ce journal connaissent à merveille le fonctionnement.

M. Poirier de Narçay, député de Paris, a critiqué le régime des restrictions tel qu'il a été appliqué jusqu'à présent et a fait toutes ses réserves sur le nouveau programme de M. Maurice Long.

« Je ne sais pas, a-t-il dit en commençant, s'il était bien utile, au point de vue de la répercussion chez nos ennemis, de donner officiellement tous les chiffres de nos ressources, mais puisqu'ils ont été fournis, je vais m'en servir pour ma démonstration.

« Je vais donc examiner la question au fond, au point de vue des restrictions.

« On a tellement changé de système de restrictions qu'on ne sait plus véritablement lequel aujourd'hui peut être opérant.

« Ainsi, on a institué les deux jours sans viande, et M. le ministre du Ravitaillement nous a dit qu'ils allaient être supprimés le 15 octobre.

« Pourquoi ? On n'en sait véritablement trop rien. C'était une mesure qui était, pour ainsi dire, acceptée jusqu'alors. Et voilà que maintenant on la supprime. La population est en droit de se demander si vraiment on ne prend pas des mesures simplement pour la brimer en paraissant faire quelque chose, puisqu'on rapporte ces mesures quelque temps après, sans donner aucun motif. Pourtant les chiffres qui nous ont été apportés, en ce qui concerne notre troupeau, ne sont pas aussi satisfaisants qu'on pourrait le croire. »

Cet exorde indique le terrain sur lequel se place l'honorable M. Poirier de Narçay ; il a fait une charge à fond de train contre les mesures de restrictions prises par les prédécesseurs de M. Maurice Long, mesures qui, suivant lui, n'ont apporté aucune économie de denrées ou de combustible, car elles ont été rapportées sans explication :

« Vous vous souvenez qu'on avait décidé la fermeture à six heures des grands magasins, et même leur fermeture pendant toute la durée de certains jours de la semaine ; on avait également décidé la fermeture des théâtres quelques jours par semaine. Toutes ces mesures sont aujourd'hui abandonnées ; les théâtres jouent tous les jours et, par suite de cette ouverture permanente, vous êtes obligés de laisser le métropolitain fonctionner jusqu'à onze heures et demie. Calculez la quantité énorme de charbon qu'il faut pour les grands magasins, les théâtres, les cafés-concerts, pendant l'hiver.

« Donc, en ce qui concerne le charbon, seuls les particuliers seront restreints, mais tout ce qui peut s'appeler consommation de luxe subsistera. »

Le député du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris a ensuite critiqué le carnet de pain, tel qu'il a été établi par l'administration de M. Viollette, et protesté contre la manière dont ce carnet a été distribué :

« Vous devez bien penser, monsieur le ministre, que la population est lassée de se déranger ainsi continuellement d'école en école, de mairie en mairie pour remplir des feuilles. Après quoi, on déclare que tout cela ne compte plus. Vraiment, il ne faudrait pas abuser de la patience de nos populations. »

L'honorable M. Poirier de Narçay est arrivé à cette conclusion que s'il est nécessaire d'apporter

des restrictions à la consommation de certaines denrées, ce sont des mesures complètes et d'ordre général qu'il faut prendre et non des mesures partielles, changées à tout instant sans raison apparente.

On a restreint le sucre pour la fabrication du chocolat, produit utile dans une certaine mesure, et on a maintenu la fabrication des bonbons qui ne sont pas une denrée indispensable. On laisse ouvertes les maisons de thé, qui ne sont pas indispensables non plus ; on leur a interdit le lait, mais on pourrait les faire fermer sans inconvénient.

Et M. Poirier a terminé en annonçant qu'il allait, avec M. Mauger, et d'accord avec la Commission de répartition, déposer un projet de résolution portant, en ce qui concerne le sucre, la suppression de toutes les fabrications de luxe.

\* \*

Avec M. Henri Cosnier, président de la Commission de l'agriculture de la Chambre des députés, le débat est revenu à la question de la production agricole.

M. Henri Cosnier est un de ceux qui, depuis le début des hostilités, n'ont jamais cessé d'avertir le gouvernement des dangers qui menaceraient notre existence nationale si on ne faisait pas l'effort nécessaire pour donner à l'agriculture les moyens de surmonter, dans la plus large mesure possible, les difficultés que la guerre lui suscitait. Il a commencé son discours en constatant que si le Gouvernement avait pris en temps voulu les mesures que lui et plusieurs de ses collègues — notamment MM. Victor Boret et Mauger — avaient réclamées à maintes reprises à la tribune de la Chambre, les heures difficiles que la France traverse en ce moment ne se seraient pas présentées.

« Ce n'est pas de notre faute, en tout cas ! » s'est écrié M. Mauger.

« Cela est certain, » a répondu M. Henri Cosnier. « Malheureusement, les bancs de la Chambre ne sont pas aussi bien garnis quand il s'agit de questions de ravitaillement que lorsque sont étalés les scandales politiques. (*Très bien ! très bien !*) »

L'honorable député de l'Indre montrait du geste le vide de la salle, alors que la veille presque tous les bancs étaient occupés.

M. Henri Cosnier a critiqué la manière dont l'équilibre des prix pour l'intensification de la culture des céréales a été établi, en disant qu'en fixant le prix de l'avoine, du seigle et de l'orge à 42 francs le quintal, le prix du blé à 50 francs n'était pas suffisant pour exciter les agriculteurs à semer du blé plutôt que de l'avoine.

Mais « le ministre du Ravitaillement a déclaré devant la Commission de l'Agriculture que l'avoine lui était aussi indispensable pour l'alimentation des chevaux de l'armée que le blé pour les hommes ; et comme l'avoine est plus difficilement transportable, en raison de son volume bien plus considérable que celui du blé, pour le même poids, il était incité à faire produire également sur notre sol de l'avoine en quantité importante. »

M. Henri Cosnier reconnaît que du moment que le gouvernement a établi cette échelle des prix pour deux années consécutives, il est difficile de revenir sur la décision, mais pour obtenir que les cultivateurs sèment beaucoup de blé en vue de la récolte de 1918, il suggère l'idée — qui nous paraît ingénieuse et pratique — d'allouer, au moment de la prochaine moisson, une prime supplémentaire de 5 ou 10 francs par quintal produit en excédent de la récolte de 1917.

Tous agriculteurs ayant *obligatoirement* déclaré cette deuxième récolte, la mesure serait d'une application très facile, car elle aurait une base de règlement certaine.

\* \*

L'honorable président de la Commission de l'agri-

culture considère le taux de blutage à 85 % comme excessif, en ce sens qu'il prive le bétail d'un produit qui lui est nécessaire, sans avantage pour l'alimentation humaine, car le son n'est pas assimilable par l'homme.

Il affirme — et l'expérience lui donne raison — que le blutage à 80 % serait de beaucoup préférable pour une meilleure et plus abondante panification, surtout si on voulait généraliser, ainsi qu'il l'a proposé il y a déjà deux ans avec MM. Boret, Dariac, Mauger et M. Maurice Long lui-même, le mélange des farines succédanées à la farine de blé.

« J'insiste sur ce mot : les farines. Autrefois, dans la plupart de nos provinces, on faisait du pain avec du méteil, c'est-à-dire un mélange de blé et de seigle, avec de l'orge, du maïs ou de sarrasin, suivant les pays ; mais on n'employait alors que la farine de ces succédanés, laissant le son pour l'alimentation du bétail.

Or, la politique que nous avons demandé que l'on suive, et que je réclame aujourd'hui plus encore qu'hier, c'est que, dès maintenant, on mélange des succédanés au blé, mais qu'on mélange simplement à la farine de blé la farine de succédanés.

« J'estime que, de cette façon, nous pourrions aisément faire la soudure, mais en envisageant la question comme elle doit l'être. (*Très bien ! très bien !*) »

M. Henri Cosnier a encore présenté des observations très intéressantes sur la question du bétail et sur celle du lait, et nous regrettons que le cadre restreint de notre journal ne nous permette pas de les reproduire ; et nous terminerons son discours par les conclusions qu'il en a tirées :

« Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure et c'est le mot par lequel je voudrais terminer : c'est la production qui doit nous inquiéter et c'est sur ce point que je veux surtout appeler l'attention du gouvernement. Je lui demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire produire toujours davantage à ce pays, et quand je dis à ce pays, je parle non seulement du territoire national, mais aussi de nos colonies, auxquelles on doit faire appel dans la plus large mesure, en particulier l'Afrique du Nord qui n'est qu'à trois jours de mer de la métropole, ce qui nous évitera un fret considérable et nous permettra aussi d'éviter des sorties d'or importantes. Nous obtiendrons ainsi les ressources nécessaires pour durer et pour assurer le ravitaillement de nos armées et du pays tout entier. (*Vifs applaudissements.*) »

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

### La Crise politique en Allemagne

Une crise politique d'une gravité apparente exceptionnelle sévit sur l'Allemagne : crise qui l'agite bruyamment et la mine sourdement. Nous devinons l'acuité de cette crise par tout ce que nous en avons d'indices visibles ; mais sans doute nous cache-t-on le plus important, le plus caractéristique et la crise est-elle encore infiniment plus grave que tout ce que nous pouvons supposer. Crise politique, avons-nous dit, parce que c'est la seule sur laquelle les dépêches et journaux d'Allemagne nous renseignent ; mais il est évident qu'il y a aussi crise gouvernementale et crise sociale. Derrière la façade qui se lézarde, on perçoit les fondations qui cèdent. Il y a menace de ruine. Et, méthode nouvelle qui contredit toute l'expérience des architectes, c'est en maintenant la façade que le gouvernement allemand croit arriver à sauver les fondations et tout l'édifice impérial.

\* \*

La confiance de l'Allemagne en ses chefs, qui était l'essence même de sa discipline et de sa









mais les statistiques accusent une indéniable amélioration aujourd'hui. En effet, alors qu'en 1913 on tirait du sol 4.059.000 tonnes de houille et de lignite, on en a tiré 5.320.000 en 1916. L'importation annuelle de 2.150.000 tonnes de charbon est encore nécessaire et exige l'envoi de 57 millions de pesetas à l'étranger ; mais peu à peu le déficit diminue. Quant à l'utilisation des forces naturelles, elle représente 600.000 chevaux, 67 grandes installations hydro-électriques, 29 moyennes et 74 petites.

Au point de vue agricole, la production espagnole est très abondante et occupe un grand nombre de bras ; c'est la ressource la plus sûre du pays, et le surplus constitue même un article d'exportation très rémunérateur. Si l'on constate cette année un déficit pour les céréales, principalement pour le blé et le maïs, par rapport à l'année dernière (qui avait donné plus de 44 millions de quintaux de blé), il y a néanmoins progression, puisqu'en 1913 on a récolté environ 32 millions de quintaux de blé et qu'on vient d'en récolter en 1917 plus de 38 millions.

Au point de vue de la fabrication industrielle, s'il reste encore beaucoup à faire, il s'est produit tout de même une amélioration. Avant la guerre, l'Espagne était, en effet, tributaire de l'étranger pour les articles fabriqués et transformait à peine les matières premières : en 1913, l'importation des articles fabriqués s'élevait à 480 millions et l'exportation à 252 ; en 1916, au lieu d'un solde « défavorable » de 228 millions, c'est un solde « favorable » de 285 millions que l'on doit enregistrer, et le premier semestre de 1917 présente le même caractère (151 millions). La hausse considérable de toutes les valeurs industrielles espagnoles est également un heureux indice, et c'en est un autre encore que le développement pris en Espagne par la grande industrie avec de nouvelles sociétés.

Le commerce intérieur et extérieur, enfin, se présente dans de bonnes conditions. Pour le premier, le luxe croissant des installations, la forme anonyme que vont adoptant de nombreuses entreprises, la hausse des prix due aux intermédiaires sont une preuve que le commerce espagnol se développe d'une manière satisfaisante et entretient un plus grand nombre de familles que par le passé. Le commerce avec l'étranger passe de 1.306 millions de pesetas d'importations et 1.057 d'exportations pour 1913 (avec un solde « défavorable » de 249 millions) à 913 millions d'importations et 1.368 d'exportations pour 1916 (avec un solde « favorable » de 455 millions, le premier semestre de 1917 atteignant déjà 255 millions).

Cet optimisme trouve cependant un correctif dans les lamentations quotidiennes de la presse. C'est le revers de la médaille. Et il y a même un singulier contraste, en ce moment, entre l'impression satisfaisante qui se dégage de ces considérations générales et les amères constatations qu'amènent chaque jour les difficultés de plus en plus nombreuses et pressantes de la vie matérielle. Comme le fait remarquer le *Liberal*, « le problème de l'alimentation de tous les Espagnols n'est pas un problème de répartition de richesse, c'est un problème de production : les fortunes une fois réparties entre les vingt-deux millions d'Espagnols, la majeure partie resterait en proie aux maux de la faim, si une production suffisante n'était pas assurée ; et c'est précisément ce qui arrive. »

#### HOLLANDE

**Contrebande de bétail.** — Suivant un journal de Roosendaal, il existe actuellement à Esschen, en Belgique, un marché de bestiaux. Il n'en existait pas avant la guerre à cet endroit. Cent cinquante à deux cents têtes de bétail s'y vendent deux fois par semaine. Tous ces animaux viennent de Hollande en contrebande et sont la source de gains importants. Mardi dernier, un marchand de Hoorrendenck vendit sur le marché 53 vaches passées

en contrebande. La semaine précédente 36 têtes de bétail avaient passé la frontière d'un seul coup entre Hispen et Vorno.

Et après cela les Hollandais s'étonnent de la rigueur du gouvernement de Washington à leur égard, en ce qui touche l'embargo sur leurs importations.

**L'embargo sur les navires hollandais.** — On sait que les bâtiments hollandais chargés de produits alimentaires à destination de la Hollande sont retenus dans les ports des Etats-Unis. Il s'agit de 85 navires représentant une capacité de transport de 350.000 tonnes.

Le *Daily Chronicle* précise que l'Amérique retient les navires hollandais parce qu'elle refuse de reconnaître une convention entre l'Allemagne et la Hollande fixant le pourcentage des exportations devant passer de la Hollande aux empires centraux. A en juger par l'énorme proportion de produits alimentaires réclamés sur les exportations essentielles de la Hollande, l'Allemagne est dans une affreuse misère.

Le *New-York Times* appelle l'attention du gouvernement hollandais sur le fait que le cargo suédois *Mexicano* décharge la cargaison que le bureau d'exportation de Washington refuse de laisser partir. Elle comprenait 5.000 tonnes de farine, du minerai de fer, de l'acier.

« Nous avons besoin de farine pour nous-mêmes et pour nos alliés, dit-il, nous ne permettrons pas l'exportation de métaux vers la Suède, qui permet à l'Allemagne de se ravitailler en millions de tonnes de fer et d'acier, en munitions même pour les torpilles avec lesquelles nos propres navires furent coulés. Nous avons retenu la cargaison du navire parce qu'il avait peut-être un port allemand comme destination. »

**Un conflit anglo-hollandais.** — On annonce de Londres que le gouvernement britannique est porté à envisager comme grave la question du transit du sable et du gravier par les voies d'eau hollandaises. Les statistiques montrent que ces matériaux pénètrent en Belgique occupée dans une proportion bien supérieure à celle importée en temps de paix pour les besoins de la population civile. Il est évident que l'ennemi fait un usage considérable de ces matériaux.

C'est sans succès que le gouvernement britannique a fait à la Hollande des représentations en vue de faire cesser ce trafic.

Dans ces circonstances, le gouvernement britannique estime ne pas pouvoir désormais continuer à octroyer des facilités spéciales dans la transmission des dépêches commerciales hollandaises par l'intermédiaire des câbles télégraphiques se trouvant sous le contrôle britannique.

Il convient de faire remarquer que l'usage des câbles britanniques constitue une concession qu'il est impossible de revendiquer comme un droit, car toutes les dépêches auxquelles on permet de s'acheminer par ces câbles sont transmises à titre purement gracieux.

#### SUISSE

**L'alimentation de la Suisse en céréales.** — Afin de mieux assurer le ravitaillement du pays en céréales, le Conseil fédéral suisse a pris, à la date du 21 août dernier, un arrêté instituant définitivement le contrôle officiel pour l'emploi des céréales de la récolte de 1917.

Cet arrêté, qui est entré en vigueur dès le 25 août, stipule que les céréales panifiables de la récolte indigène ou importée de l'étranger ne peuvent être utilisées que pour le ravitaillement du pays en pain. Les moulins ne doivent pas recevoir une quantité de blé supérieure aux contingents fixés en application de l'arrêté du 29 mai 1917 ; ils sont tenus de ne livrer la farine que contre remise des

coupons de cartes de pain et de farine ; pour les coupons de cartes de pain, ils devront considérer que 135 kilogrammes de pain correspondent à 100 kilogrammes de farine. Le contrôle des coupons est assuré par l'Office fédéral du pain, auquel les moulins doivent adresser, en fin de chaque mois, le relevé de ces coupons.

L'alimentation du pays en pain et en farine a lieu sur la base des cartes spéciales instituées par le nouvel arrêté. Ces cartes, dont la distribution est confiée aux communes sous leur responsabilité, donnent droit à chaque habitant à une ration de 250 grammes de pain par jour et de 500 grammes de farine par mois. Les ouvriers occupés à des travaux pénibles et les personnes à ressources modestes recevront un supplément de 100 grammes de pain par jour ; la liste des ayants-droit à la ration supplémentaire sera établie par l'Office fédéral du Pain. Les producteurs-consommateurs ne reçoivent pas de cartes lorsqu'ils assurent complètement leur propre alimentation ; dans le cas contraire, ils ont droit aux cartes dans les limites fixées ci-dessus. Les familles faisant elles-mêmes leur pain peuvent recevoir la quantité de farine correspondant à leur ration de pain.

Les petits pains, biscuits et articles de pâtisserie et de confiserie fabriqués avec de la farine ne peuvent être vendus que contre remise de coupons de la carte de pain. Les fabriques de produits alimentaires reçoivent les quantités de farine qui sont fixées par l'Office fédéral. Le pain sera mis en vente en miches de 50 à 250 grammes ; les coupons de cartes de pain seront de 25, 50 et 250 gr.

Les cantons sont autorisés à fixer le prix du pain ou à déléguer cette faculté aux communes.

Tout producteur de céréales panifiables est autorisé à assurer, pour lui, sa famille et ses domestiques, sa propre alimentation, à condition d'en avoir avisé les autorités communales avant le 1<sup>er</sup> septembre 1917, et à s'engager à ensemercer en céréales à pain, en 1918, une surface au moins égale à celle enssemencée en 1917. Pour les emblavures supérieures à celles de 1917, le producteur recevra de 180 à 250 kilogrammes (suivant le grain : blé, épeautre ou seigle) par hectare semé en plus.

Le producteur-consommateur a le droit de réserver les céréales nécessaires à son alimentation, — soit, pour une durée de douze mois et pour chaque personne de son ménage, la récolte de blé de 9 ares ; les semences nécessaires aux emblavures de 1918 sont comprises dans cette quantité. Le surplus de la récolte doit être tenu à la disposition de l'Office fédéral du pain suisse ; une prime sera payée aux producteurs qui livreront plus de 15 kilogrammes de céréales par are emblavé. Les producteurs-consommateurs ne peuvent mettre dans le commerce les quantités de céréales qui leur ont été laissées.

Le Conseil fédéral, par le même arrêté du 21 août 1917, a ordonné le séquestre de toutes les céréales panifiables indigènes de la récolte de 1917. L'achat et la vente des céréales séquestrées sont interdits ; ces céréales, ainsi que les réserves des précédentes récoltes, ne pourront être utilisées que pour l'alimentation du pays en pain et comme semences ; leur affouragement est prohibé, à l'exception de celles impropres à la mouture.

L'arrêté du 21 août 1917 reproduit ensuite, en ce qui concerne la récolte, le battage et la conservation des céréales à pain — les mêmes dispositions que celles édictées par le précédent arrêté du 2 août 1917 ; le Département militaire suisse conserve également — pour ce qui est de la fixation des prix maxima — les droits que lui conférait l'arrêté du 2 août.

L'avoine, l'orge et le maïs de la récolte de 1917 (ainsi que les réserves des précédentes récoltes) sont réquisitionnés ; les stocks de ces céréales soumis à la réquisition ne peuvent faire l'objet d'achats ou de ventes. Les producteurs sont cepen-

dant autorisés à utiliser l'avoine, l'orge et le maïs pour leur usage particulier, soit comme denrées alimentaires, soit comme fourrages, soit comme semences.

L'emploi de ces céréales dans des buts industriels, que les dispositions antérieures n'avaient fait que limiter, est désormais interdit, sauf autorisation spéciale du Département militaire suisse ; les commerçants et fabricants devront déclarer leurs stocks à la Division des blés indigènes au moment de l'entrée en vigueur du nouvel arrêté (25 août 1917).

Des dispositions pénales sévères à l'égard des contrevenants aux dispositions de l'arrêté ci-dessus sont, en outre, prévues.

Le Département militaire suisse, qui est chargé de l'exécution de l'arrêté du 21 août, doit prendre les mesures nécessaires pour que la carte de farine et de pain soit introduite le 1<sup>er</sup> octobre 1917.

### Revue Commerciale

**Récoltes de céréales.** — Le ministre de l'Agriculture, d'après le relevé de nouveaux rapports transmis par les directeurs des services agricoles de quelques départements à la suite d'un complément d'enquête, a ainsi rectifié les résultats approximatifs des récoltes de céréales en 1917 : blé, 39.231.410 quintaux ; méteil, 878.850 quintaux ; seigle, 6.987.700 quintaux ; orge, 8.612.610 quintaux.

**La récolte des olives.** — D'une communication de notre directeur, M. Edmond Théry, à l'Académie d'Agriculture de France, il ressort que par un ensemble de circonstances climatériques essentiellement favorables à la végétation des oliviers, la récolte des olives fera, cette année-ci, exception à la règle générale car elle donnera au moins 1 million 500.000 quintaux de fruits, c'est-à-dire la production la plus forte du dernier quart de siècle, représentant presque cinq fois celle de l'année 1916 ayant à peine atteint 326.800 quintaux.

L'hiver de 1870-71 en tuant la moitié des oliviers de la Provence a porté un coup presque mortel à cette culture spéciale parce, d'une part, il faut plus de quinze années pour qu'un rejeton d'olivier puisse devenir arbre et payer ses frais de culture, et que, d'autre part, pendant cette période, certains industriels, peu scrupuleux, profitèrent de la situation pour créer, avec des huiles d'arachide, de graines de coton, de coprah, etc., une mixture qu'ils vendirent impunément sous le nom d'*huile d'olive vierge* jusqu'à la mise en vigueur des lois sur la répression des fraudes alimentaires.

Ces lois et le régime des primes qui fut institué par la suite ont évidemment amélioré les conditions d'exploitation des oliveraies, mais le découragement des petits propriétaires était trop grand et beaucoup d'entre eux ont transformé leurs vergers en vignes.

C'est ce qui explique la diminution en quelque sorte progressive des olives récoltées dans douze de nos départements méridionaux : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse.

La production moyenne décennale, qui dépassait 3 millions de quintaux d'olives avant 1870-1871, est successivement tombée à :

Moyennes décennales	Quintaux
1874-1883... Moyenne annuelle.....	1.920.000
1884-1893... Id. ....	1.561.000
1894-1903... Id. ....	1.139.000
1904-1913... Id. ....	796.000
Année 1914. Récolte annuelle.....	825.000
— 1915. Id. ....	596.000
— 1916. Id. ....	327.000

D'après une enquête faite par le Comité d'action



économique de la 15<sup>e</sup> région, la récolte de 1917 dépassera vraisemblablement 1.500.000 quintaux, et cette abondance inattendue soulèvera de sérieuses difficultés tant pour la cueillette que pour la transformation des fruits en huile, si des mesures particulières ne sont pas prises par les autorités civiles et militaires.

M. Edmond Théry pense que le ministre de l'Agriculture interviendra vigoureusement en faveur des oléiculteurs et que le gouvernement ne se désintéressera pas du problème, car nous sommes, depuis la guerre, très fortement tributaires de l'étranger au point de vue des huiles en général et de l'huile d'olive en particulier, et si notre récolte oléicole de 1917 a pour effet de réduire nos achats extérieurs (Espagne et Italie), il en résultera une économie de fret et une amélioration appréciable de notre change dont nous profiterons tous.

**Métaux.** — Le gouvernement des Etats-Unis vient de réglementer d'une façon définitive les prix du cuivre et de l'acier pour les ventes effectuées dans la République pour le compte des acheteurs américains ou alliés.

Le prix maximum du cuivre électrolytique est fixé à 23 cents 1/2 la livre. Ce prix est sujet à modification tous les quatre mois. Les producteurs américains se sont engagés à maintenir leur production maxima et à ne pas réduire les salaires des ouvriers.

Ce prix de 23 cents 1/2 la livre correspond au cours de £ 110 pour la tonne de cuivre électrolytique, cours auquel il faut naturellement ajouter, en cas d'exportation, les frais de transport et d'assurance. Aussi, les cours du cuivre ont-ils fléchi en conséquence à Londres.

Le cuivre avait été vendu, pendant les sept premiers mois de l'année, au cours moyen de 29,315 cents la livre, contre 26,277 pour la période correspondante de 1916. Voici quels ont été les prix estimés du cuivre depuis 1860, à la livre anglaise, soit environ 454 grammes :

	Plus haut	Plus bas
	(En cents)	
1860.....	24	19 75
1864.....	55	39
1872.....	44	27 12
1885.....	11 50	9 75
1894.....	10 25	9
1906.....	25	18 37
1914.....	15 50	11 30
1915.....	24	13 71
1916.....	35 50	23
1917 (7 mois).....	37	26

Il ressort de ce tableau que le prix le plus bas a été enregistré en 1894 à 9 cents, tandis que le plus haut a été atteint en 1864 avec 55 cents.

Le Comité des Industries de guerre (*War Industries Board*) et les fabricants d'acier viennent de se mettre d'accord sur la fixation des prix de l'acier aux Etats-Unis en réduisant d'un tiers le cours actuel.

Cette mesure a été approuvée par le président Wilson et est entrée immédiatement en vigueur. Ainsi, par exemple, le prix des barres d'acier a été fixé à 47 dollars 1/2 par tonne, soit une réduction de 22 dollars 1/2 par tonne.

En outre, les conditions supplémentaires suivantes sont imposées aux fabricants : aucune réduction de salaire ne pourra être imposée ; la vente sera effectuée aux mêmes prix, tant aux Alliés et au public américain qu'au gouvernement des Etats-Unis ; les fabricants devront se conformer à l'obligation de maintenir la production à son maximum.

Le Comité des industries de guerre est chargé de l'exécution de ce décret. Il placera les ordres et surveillera la direction des chantiers et des fabriques, de façon à ce que les livraisons soient effec-

tuées dans leur ordre d'importance par rapport aux besoins de la guerre.

D'après des statistiques de l'Institut américain des fers et de l'acier, la production de saumons de fer pendant le premier semestre de 1917 s'est élevée à 19.258.235 tonnes contre 19.815.275 pendant le premier semestre de 1916. La province de Pennsylvanie tient la tête avec 7.790.514 tonnes, puis vient celle de l'Ohio avec 4.269.708 tonnes.

## PETITES NOUVELLES

Les annonces et insertions concernant les particuliers ou sociétés et dont la publication sera rendue obligatoire au *Journal officiel* par décrets, règlements ou décisions judiciaires, seront payées, à partir du 20 octobre 1917, au tarif de 6 francs la ligne de corps sept, sauf pour les cahiers des charges et bilans des entreprises contrôlées par l'Etat, pour lesquels il est fixé à 2 francs.

Le tarif des insertions publiées au *Bulletin des Annonces légales et obligatoires* à la charge des sociétés financières est fixé, à partir du 20 octobre 1917, à 4 francs la ligne de corps sept, la ligne du *Journal officiel* prise comme justification.

L'action du *Crédit Foncier* a été demandée à 663 francs.

Les obligations foncières et communales ont conservé toute leur activité. Les cours sont en légère hausse pour la plupart des emprunts. Le 22 octobre aura lieu le tirage des communales 1906 dont le gros lot est de 200.000 francs et celui des communales 1912 avec un lot de 100.000 francs. Montant des lots : 537.000 francs.

## Marché Financier

Paris, le 18 octobre 1917.

Les conversations roulent toujours sur la date probable de notre 3<sup>e</sup> emprunt de guerre ; mais les pronostics varient : l'incertitude qui pèse sur la situation gouvernementale en est vraisemblablement la cause.

Nos rentes 3 % et 5 % se présentent très fermes.

La faiblesse des valeurs russes s'est de nouveau accentuée à l'annonce de l'offensive allemande dans la Baltique. Forte demande sur les caoutchoucs et les valeurs industrielles.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

**Au Parquet.** — Au comptant : 3 %, 62 ; 5 %, 88,55 ; Banque de France, 5.280 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.035 ; Crédit Foncier, 663 ; Crédit Lyonnais, 1.150 ; Compagnie Algérienne, 1.450 ; Actions Est, 795 ; P.-L.-M., 980 ; Orléans, 1.115 ; Midi, 920 ; Nord, 1.328 ; Ouest, 715 ; Métropolitain, 440 ; Nord-Sud, 121 ; Omnibus, 445 ; Voitures à Paris, 385 ; Suez, 4.698 ; Thomson-Houston, 824 ; Boléo, 942 ; Penarroya, 1.370 ; Extérieure, 111,50 ; Russe 5 % 1906, 70,50 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 64 ; Andalous, 421 ; Saragosse, 448 ; Rio-Tinto, 1.890 ; Briansk, 297 ; Prowodnik, 250 ; Napht, 330 ; Tréfileries du Havre, 280 ; Montbard-Aulnoye, 492 ; Etablissements Bergougnan, 1.460.

**Marché en Banque.** — Au comptant : Toula, 779 ; Maltzof, 408 ; Platine, 470 ; Cape Copper, 115,50 ; De Beers ordinaire, 393 ; Mount Elliott, 161 ; Spassky, 43 ; Bakou, 1.435 ; Utah, 594 ; Spies, 17,75 ; Chartered, 23 ; East Rand, 13,50 ; Rand Mines, 87,50 ; Modderfontein B, 121 ; Malacca ordinaire, 155 ; Financière des Caoutchoucs, 259.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.